

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 7 (1931-1932)

Heft: 20

Rubrik: Mitteilungen des Z.V. = Communications du C.C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bres d'honneur, 18 membres de groupements cantonaux, 138 délégués et dix membres du comité central.

La révision des statuts fut ensuite achevée. Dimanche matin, les délibérations se sont poursuivies dès 7 h. 30 et le président a immédiatement le plaisir de remettre quatre diplômes pour travail méritant à d'excellents sous-officiers, parmi lesquels nous avons noté le sergent-major Henri Bavaud, de Montreux, auquel nous adressons de sincères félicitations.

La parole est ensuite donnée à M. Gabriel Bonnet, ancien conseiller national à Genève, président de la prochaine fête centrale, qui aura lieu en juillet 1933 à Genève. L'orateur met les délégués au courant des préparatifs à ce jour. Les concours auront lieu sur la plaine de Plainpalais, dont la superficie est de 80,000 mètres carrés, en plein centre de la cité; le tir s'effectuera au stand de Saint-Georges, mis gracieusement à disposition des organisateurs par les Exercices de l'arquebuse et de la navigation, à proximité de l'emplacement des concours puisque le trajet s'effectue en dix minutes avec le tram. Un meeting d'aviation à Cointrin est prévu et les démarches sont déjà engagées avec le Département militaire fédéral.

Les commissions sont nommées et celle des festivités s'occupe activement d'un Festspiel; des pourparlers ont déjà eu lieu avec MM. de Reynold et Vallière à ce sujet. Le comité n'attend plus qu'une chose, ce sont les prescriptions générales pour les concours. Confiant dans la tâche que l'assemblée de délégués de Rorschach en 1930 a bien voulu confier à la section de Genève, M. Bonnet est persuadé, malgré la crise qui sévit actuellement et qu'il espère voir s'atténuer, que la fête de l'an prochain sera un succès sans précédent et que les sous-officiers viendront nombreux pour affirmer bien haut, par leurs travaux, leur entraînement, leur solidarité, la confiance qu'ils ont envers l'armée et le pays.

La réception sera de toute simplicité et la population genevoise, qui ne voit que trop rarement des manifestations militaires, est entièrement avec les sous-officiers.

Ce brillant exposé, dont nous ne donnons qu'un petit extrait, fit la meilleure impression sur les auditeurs et l'orateur fut chaleureusement félicité.

La discussion se poursuit au sujet des règlements de concours. L'adjudant-sous-officier Robert Mayer, président du comité technique, rapporte; après de longues délibérations, le projet est adopté.

Le procès-verbal de la dernière assemblée à Neuchâtel, la gestion du comité central, les rapports du caissier et des vérificateurs des comptes sont adoptés à l'unanimité.

A été élu membre du comité central, en qualité de représentant de la 1^{re} division, le sergent-major Bavaud, de Montreux.

A 10 h. 15, le président central salue la présence du colonel Schupbach, commandant de la brigade d'infanterie 6, représentant le chef du Département militaire, ainsi que de M. le conseiller aux Etats et conseiller d'Etat soleurois Schöpfer. Il propose ensuite à l'assemblée, qui ratifie immédiatement, l'envoi d'un message télégraphique à la famille de feu le colonel Scheibl, commandant du 2^e corps d'armée, l'assurant de toute sa sympathie pour le deuil si cruel qui vient de la frapper.

Le programme de travail pour l'année courante et le projet de budget furent adoptés; et, avant de passer à la discussion générale et de prononcer la clôture de l'assemblée, qui fut très bien présidée, la section de La Chaux-de-Fonds fut chargée de la vérification des comptes, en remplacement de celle de Genève dont le mandat arrivait à échéance.

Cette magnifique assemblée, dont la tenue fut parfaite, laissera à tous les participants un excellent souvenir.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich. Telefon 57.030,
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof. Paketadresse: Sihlstraße 43, Zürich 1.



Handgranaten-Wettkampf 1932

Die Vorstände der Unterverbände und der einzelstehenden Sektionen werden eingeladen, dem Unterzeichneten ihre Bestellungen an Anerkennungskarten für den diesjährigen Wettkampf zukommen zu lassen.

Bei dieser Gelegenheit erinnern wir daran, daß die Wettkampfresultate dem Chef der Disziplin, sorgfältig überprüft durch den betreffenden Unterverband, einzuzeichnen sind. Die einzelstehenden Sektionen senden sie direkt dem Unterzeichneten.

Die Bestellungen auf Wurfkörper sind an den Zentralpräsidenten, Adj.-Uof. E. Weißhaupt in Schaffhausen, zu adressieren. Preis Fr. 1.—.

La Chaux-de-Fonds, 10. Juni 1932.

Der Disziplinchef: *Wachtm. M. Magnin,*
Rue Neuve 11.

Concours de lancement de grenades 1932

Les comités des Groupements et des Sections isolées sont invités à bien vouloir faire parvenir au sous-

signé leurs commandes de formulaires et de mentions pour le concours de cette année.

A cette occasion il est rappelé que les résultats de concours, après exécution de celui-ci, doivent être renvoyés au chef de discipline, soigneusement vérifiés, par l'entremise des Groupements respectifs. Les Sections isolées les retournent directement à l'adresse ci-dessous.

Les commandes de grenades d'exercice doivent être faites à l'adresse du Président central, Adj.-Uof. E. Weißhaupt à Schaffhouse. Prix fr. 1.—.

La Chaux-de-Fonds, le 10 juin 1932.

Le chef de discipline: *Sergt. M. Magnin,*
Rue Neuve 11.

Totenliste

Adolf Vogel, Sektion Suhrental

Zum dritten Male innert Jahresfrist sah sich der U.O.V. Suhrental genötigt, mit umflortem Banner einen lieben Kameraden, den der Tod vorzeitig aus dem Leben abberufen hat, bei seinem letzten Gange zu begleiten. Freitag den 3. Juni fiel Adolf Vogel, Wirt zur «Haltestelle» in Schöftland, einem tragischen Geschick zum Opfer. In seinem Jagdrevier im Ruedental auf einem Pirschgang begriffen, wollte er einen Raubvogel erlegen, schoß ihn aber nur flügellahm. Im Eifer wollte er ihn mit dem umgekehrten Gewehr noch vollends töten, schlug dabei aber offenbar fehl. Dabei zerbrach der Kolben und löste sich der zweite Schrotschuß. Dieser drang ihm in unmittelbarer Nähe des Herzens in die Brust und durchschlug die große Schlagader, so daß der unglückliche Schütze auf der Stelle